

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014021

Signataire : ABW/PC

**OBJET : Désignation des représentants auprès de l'association Maison du commerce et de l'artisanat.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'association Maison du Commerce et de l'Artisanat et notamment l'article 5,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DESIGNE** les 4 représentants suivants au conseil d'administration de la Maison du Commerce et de l'Artisanat d'Aubervilliers :

- M. Fathi TLILI
- M. Jean-Jacques KARMAN
- M. Fethi CHOUDER
- M. Jacques SALVATOR

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI



Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

